



FISAC – Fonds d'Intervention pour le Commerce, l'Artisanat et les Services

Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural «Parc naturel régional des Bauges»

Aide à la modernisation

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

- Les éléments portés sur ce dossier resteront confidentiels -

Entreprise:

Nom et Prénom :

Adresse :

Tel. : :

Courriel:

DOSSIER N°

Accusé de réception : .. /.. /2018

Instruction en comité de pilotage le : / / 2018

Validation en Comité de Pilotage le / /

Avis : favorable défavorable

Remarque :



LE CHEF D'ENTREPRISE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

L'ENTREPRISE :

Nom ou raison sociale :

Adresse complète et lieu d'activité :

Forme juridique :

N° SIRET :

Code APE :

N° inscription RCS :

Début d'activité :

Activité :

- Activité(s) principale(s) :
- Activité(s) secondaire(s) :

Nombre de salariés (hors chef d'entreprise) : ...

Avez-vous reçu des aides publiques depuis 3 ans ? Oui Non

Si oui, lesquelles et quel était leur montant ?



Historique de l'entreprise

Le marché de l'entreprise / Analyse de la concurrence

Derniers investissements et travaux de modernisation réalisés (Date / Montant / Objet)

Description du projet et résultats attendus sur la situation de l'entreprise



ELEMENTS FINANCIERS DES 3 DERNIERS EXERCICES

	N-3	N-2 ...	N-1 ...
CAPITAUX PROPRES			
CHIFFRE D'AFFAIRES			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE			
INVESTISSEMENTS BRUTS			



☐ LE PROJET

Intitulé :

Plan de financement (en €) / devis estimatifs du projet

BESOINS (HT)		RESSOURCES	
		Autofinancement	- €
		Prêt bancaire	- €
	- €	Subvention	- €
	- €	FISAC	- €
		AUTRES	- €
TOTAL HT	- €	TOTAL	- €

- La subvention OCM est calculée sur le montant total HT de la dépense.
- Le montant des dépenses subventionnables ne peut être inférieur à 3 000 € HT et supérieures à 30 000 € HT pour une opération collective de modernisation en milieu rural.

En outre, le demandeur :

- s'engage à réaliser et avoir payé l'investissement avant le 30/09/2018 ;
- s'engage à respecter les termes du règlement intérieur de l'opération FISAC remis à l'occasion de la présente demande de subvention ;
- **s'engage en cas de revente du bien subventionné par l'OCM, dans un délai de trois ans à compter de la date de notification par le Parc naturel régional des Bauges, à reverser en totalité la subvention au Parc naturel régional des Bauges qui se chargera de la restituer aux structures financières appropriées.**

Fait à, le / /

Nom du signataire :

Cachet du demandeur et Signature :



PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- Lettre motivée de demande de subvention de l'entreprise,
- Dossier de demande de subvention complété,
- Règlement d'attribution des aides signé et portant la mention « lu et approuvé » ,

Identité de l'entreprise :

- Extrait d'immatriculation au Répertoire des métiers ou au Registre du commerce et des sociétés datant de moins de 3 mois,
- Titre de propriété des locaux d'exploitation ou bail commercial,
- RIB de l'entreprise.

Situation fiscale, sociale et réglementaire de l'entreprise :

- Bilans et compte de résultat des trois derniers exercices clos,
- Attestation relative aux subventions perçues par l'entreprise durant les 3 dernières années. (Règle du *de minimis* : l'entreprise ne doit pas avoir bénéficié d'un montant d'aides supérieur à 200 000 € au cours des trois derniers exercices fiscaux),
- Attestation sur l'honneur du chef d'entreprise d'être en règle au niveau fiscal et social (TVA, Impôt, URSSAF, RSI, ...).
- Pour les établissements recevant du public, suite à la nouvelle réglementation entrée en vigueur en 2015, un justificatif des démarches réalisées pour l'accessibilité de l'établissement devra être fourni et l'ensemble du projet devra répondre à ces nouvelles exigences.

Projet de modernisation :

- Devis des investissements,
- Justificatifs du financement de l'investissement (accords bancaires...),
- Plans de situation de l'activité (géo localisation, clichés, cartes...) et des aménagements prévus,
- Déclaration de travaux et dépôt de demande de permis de construire (la copie d'autorisation sera demandée pour le versement de la subvention).